



La visite d'embauche : visite d'information et de prévention ou examen médical d'aptitude

Inclus dans l'offre socle

La visite d'embauche, pour quoi faire ?

S'assurer

que le poste que va occuper un travailleur n'est pas de nature à porter atteinte à sa santé et que le travailleur n'est pas atteint d'une affection dangereuse pour les autres.

Informier

le salarié, au regard de la connaissance de son état de santé, sur les risques éventuels auxquels l'expose son poste de travail, et le cas échéant, sur le suivi médical nécessaire.

Sensibiliser

le salarié sur les moyens de prévention à mettre en œuvre.

Qui est concerné ?

Tous les salariés sont concernés par la visite d'embauche. Cette visite est organisée selon des modalités distinctes, en fonction des risques auxquels le salarié sera exposé à son poste de travail.

Pour le salarié exposé à des risques particuliers (au sens du Code du travail, à savoir : amiante, plomb, agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, agents biologiques des groupes 3 et 4, rayonnements ionisants, risque hyperbare, risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages), il s'agit d'un examen médical d'aptitude qui enclenche un suivi individuel renforcé. Pour le salarié exposé à des risques particuliers (liste ci-dessus). Pour le salarié non-exposé à des risques particuliers, il s'agit d'une visite d'information et de prévention.

La visite d'embauche, comment ça se passe ?

Pour le salarié non-exposé à des risques particuliers : une visite d'information et de prévention

La visite d'information et de prévention est réalisée par un professionnel de santé (médecin du travail, collaborateur médecin, interne ou infirmier de santé au travail), dans un délai qui n'excède pas 3 mois à compter de la prise effective du poste de travail. Lors de cette visite, un dossier médical en santé au travail est ouvert ou mis à jour par le professionnel de santé. A l'issue de la visite d'information et de prévention, le professionnel de santé délivre une attestation de suivi au travailleur et à l'employeur.

Il existe une possibilité de réorientation vers le médecin du travail quand la visite a été réalisée par un infirmier.

Pour le salarié exposé à des risques particuliers, un examen médical d'aptitude

L'examen médical d'aptitude à l'embauche doit être réalisé par le médecin du travail, préalablement à l'affectation sur le poste de travail. A l'issue de cette visite, un avis d'aptitude ou d'inaptitude est remis au travailleur et à l'employeur. Lors de cette visite, un dossier médical en santé au travail est constitué ou mis à jour par le médecin du travail.



Pour plus d'informations sur la visite d'embauche, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises



La visite d'embauche : visite d'information et de prévention ou examen médical d'aptitude

Inclus dans l'offre socle

Nos centres médicaux

Votre service de prévention et santé au travail
des équipes et des moyens près de chez vous



Amiens –Siège Social

77 rue Debaussaux / Quai Charles Tellier
CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03 22 54 58 00

Un centre mobile se déplace
dans les entreprises éloignées
d'un centre fixe.

Amiens Métropole

Espace Industriel Nord
68 rue de Poulainville
80080 AMIENS
Tél : 03 22 44 11 94

Boves

Cité des Métiers – RD 935
Boulevard Michel Strogoff
80440 BOVES
Tél : 03 2 47 01 40

Dury

Chemin rural de la Croix
Blanche
Centre Oasis – Bât les Tulpiers
80480 DURY
Tél : 03 22 47 84 70

Somme Nord-Est

Péronne
19 rue Saint-Jean – BP 10202
80205 PERONNE CEDEX
Tél : 03 22 84 19 40

Albert

2 rue d'Aveluy – BP 40049
80302 ALBERT CEDEX
Tél : 03 22 75 21 55

Chaulnes

46 rue Aristide Briand
80320 CHAULNES
Tél : 03 22 83 97 58

Corbie

Centre Hospitalier
Rue Gambetta
80800 CORBIE
Tél : 03 22 96 87 97

Somme Sud-Est

Roye

3 rue de Montdidier – BP
30024
80700 ROYE
Tél : 03 22 87 07 86

Ham

11 rue du Grenier à Sel
80400 HAM
Tél : 03 23 81 11 81

Moreuil

37 rue du 8 août 1918
80110 MOREUIL
Tél : 03 22 54 08 31

Nesle

28 rue de la Vierge
80190 NESLE
Tél : 03 22 88 37 40

Somme Ouest

Abbeville

Rue Ventôse
ZAC des Deux Vallées
80100 ABBEVILLE
Tél : 03 22 24 04 45

Beaucamps-le-Vieux

Centre Social
Secrétariat assuré par le centre
de Dury
10 rue Pierre Gaudefroy
80430 BEAUCAMPS- LE- VIEUX

Somme Nord

Doullens

13 boulevard Ernest Dehée
80600 DOULLENS
Tél : 03 22 77 29 68

Flixecourt

Centre Médical
Secrétariat assuré par le siège
Rue de la Calèche
80420 FLIXECOURT
Tél : 03 22 54 58 00